

Circulaire Technique 09/10 – 11

CHAMPIONNATS DE FRANCE LONGUE DISTANCE DES MAITRES
Samedi 26 Juin 2010
CONCARNEAU (29900)

Règlement spécifique :

1/ Préambule

Le règlement sportif national 2010 rédigé par la CNNP et approuvé par le CD de la FFESSM s'applique à cette compétition.

2 / Engagements

Les engagements seront enregistrés

a/ sur www.e-nap.fr par les clubs. Vous y accédez avec votre identifiant et votre mot de passe habituels. Si vous avez des questions ou si vous rencontrez des problèmes, n'hésitez pas à contacter le concepteur du programme à cette

Adresse : arnaud@e-nap.fr

Date limite des engagements sur le site : Vendredi 18 juin 2010 à 22 heures

A la clôture des engagements, un mail automatique vous sera adressé pour la vérification de vos différents engagements.

En cas de corrections (sauf temps d'engagements), vous les communiquerez par mail à Malou ZIMMER secretaire_technique@nageavecpalmes-ffessm.com qui fera apporter les modifications et ce, **avant le lundi 21 juin 2010 à 18h00.**

b/ pour les clubs qui n'ont pas internet, ci-joint le bordereau à renvoyer avant le mercredi 16 Juin 2010, à secretaire_technique@nageavecpalmes-ffessm.com

3° / Modalités :

- ° Inscription libre pour les participants en règle (licence, certificat médical autorisant la pratique de la compétition en NAP, assurance).
- ° Pas de limite de quota par région, ni de nombre d'engagés par club
- ° Seuls les nageurs dont les clubs **seront à jour de règlement des assurances fédérales** (pour ceux qui sont assurés par le cabinet proposé par la F.F.E.S.S.M.) seront autorisés à nager. Le choix de l'assureur est libre à condition que l'assurance couvre tous les risques relatifs à la compétition : le contrat d'assurance sera fourni à l'organisateur à titre de justificatif

4°/ Montant des engagements :

10 euros par nageur par chèque, **uniquement**, à l'ordre de C.N.N.P.

Le montant global correspondant aux engagements établis par un club sera dû à la C.N.N.P., y compris les forfaits pour quelque motif que ce soit.

5°/ Classements :

- ° Catégories V1 (35-44ans), V2 (45-54 ans), V3 (55-64 ans)
- ° Classement par équipe de club dans les catégories V1, V2, V3 pour les messieurs et les dames : pas de surclassement possible. Le classement se fait sur addition des temps des 3 meilleurs nageurs classés de chaque club.
- ° Classements et titres individuels dans les catégories V1, V2, V3 pour les messieurs et les dames.

6°/ Protocoles :

Plus de protocole papier distribué à l'issue de la compétition. Les documents seront disponibles sur le site internet de la C.N.N.P.

<http://www.nageavecpalmes-ffesm.com>

Horaires Samedi 26 juin :

- a. de 8 à 11 h : vérification des documents administratifs (certificat médical, carte d'identité fédérale et du matériel (palmes, tubas) ; remise des dossards. **Il est à noter que dans un souci de gain de temps pour les contrôles administratifs, les clubs ont la possibilité de les adresser par Internet avant la compétition à secretaire_technique@nageavecpalmes-ffesm.com**
- b. 9 h : Réunion avec le directeur de la compétition et les personnes de la sécurité bateau
- c. 11 h : réunion des chefs d'équipes
- d. 11 h 30 : réunion du collège des juges

- o Horaire des courses

Samedi	
à partir de 13 h 30	Appel 5 kms Dames
à partir de 14 h 00	Appel 5 kms Hommes
14 h 00	Départ des Dames
14 h 45	Départ des Hommes
17 h 00	Fin des Compétitions

- o Cérémonie protocolaire à 17 h 30
- o ****h**** Soirée avec repas en commun (informations communiquées par le Comité d'Organisation)

Collège des Juges :

Collège des juges locaux renforcé par les juges nommés aux postes principaux par la C.N.N.P.

Hébergements : Informations transmises par l'organisateur à la C.N.N.P. qui diffusera par les voies habituelles.

Adresse : Port de 'La Croix' /Quai Nul , devant le Centre des Arts et de la Culture (CAC)
10 boulevard de Bougainville 29900 CONCARNEAU

Droit à l'image :

Le Club organisateur par le biais de journalistes et de ses membres, pourra être amené à prendre des photos et vidéos lors de la manifestation, tant dans l'eau en course, que sur terre avant et après les épreuves, notamment les remises de prix. Ces médias pourront être ensuite utilisés et mis à la vue de tout visiteur sur le site internet ou sur tout autre support de promotion ou de communication sur l'évènement. Les personnes désirant faire opposition à la publication de ces médias doivent en informer l'organisateur le jour de la compétition.

Commission Nationale de Nage Avec Palmes de la FFESSM

Bordereau d'engagements de Longue Distance

Club

N° FFESSM Comité

Nom, adresse et n° téléphone du responsable

.....
.....

Chef d'équipeN° de licence.....

Nom et Prénom

Sexe

Date de naissance

Catégorie

N° de Licence

JJ/MM/AA

	Nom et Prénom	Sexe	Date de naissance JJ/MM/AA	Catégorie	N° de Licence
1					
2					
3					
4					
5					
6					
7					
8					